

Image not found or type unknown



Svp urgent saisie d'huissier le 27decembre2011

Par **olive63fr**, le **23/12/2011** à **20:17**

Bonjour, je suis agent commercial indépendant et j'ai créé ma société au mois de 09/2009 malheureusement je n'ai pas payé le RSI car je touche pas assez. Un huissier veut venir me saisir mardi à mon domicile mais mes meubles et affaires personnelles n'ont rien à voir avec la société. A-t-il le droit ?

Par **pat76**, le **27/12/2011** à **17:46**

Bonjour... Vous avez reçu un commandement à payer au moins 8 jours avant la saisie ? Le huissier devra être muni d'un titre exécutoire émis par un juge. Il y a eu une requête en injonction de payer ou un jugement ? Vous pouvez saisir le juge de l'exécution auprès du Tribunal de Grande Instance dont vous dépendez pour faire suspendre la saisie.